

Enchères / Pointe-Noire / Pérou

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

14 février 2026



Annonce n°2026/23

Doss n° 20220673-LRM/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication LE LUNDI 16 MARS 2026 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de **POINTE NOIRE** (97116) au lieudit Gommier à Perou consistant en 6 parcelles de terre cadastrées sous les relations suivantes :

SECTION / NUMERO / LIEUDIT / CONTENANCE

AK / 438 / Pérou / 19a 17ca

AK / 441 / Pérou / 20a 81ca

AK / 444 / Pérou / 01a 83ca

AK / 445 / Pérou / 28ca

AK / 616 / Pérou / 05a 55ca

AK / 617 / Pérou / 02a 41ca

Sur ces parcelles sont édifiées 4 constructions :

-une construction principale à usage d'habitation composée d'une terrasse, un séjour/ cuisine, deux chambres, une salle d'eau et wc.

- deux constructions de type bungalow jumelés, sont composées d'une terrasse, une cuisine, une chambre, une salle d'eau et wc.

- la 4ème construction de type bungalow est composée d'une terrasse, une cuisine, une chambre une salle d'eau et wc.

Et diverses constructions : un local à usage de buanderie, 4 carbets dont un carbet à usage de salle d'eau et wc et un autre de wc.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Palais de Justice 4 Boulevard Félix EBOUE 97100 BASSE TERRE ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 16 MARS 2026 en un seul lot sur la mise à prix de CENT VINGT MILLE EUROS (120 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 19 janvier 2026

Signé : La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON &
ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON